

DÉCISION DU CONSEIL
du 8 juin 2004
portant nomination d'un membre suppléant allemand du Comité des régions
(2004/671/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne et notamment son article 263,

vu la proposition du gouvernement allemand,

considérant ce qui suit:

- (1) la décision du Conseil du 22 janvier 2002 ⁽¹⁾ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions,
- (2) un siège de membre suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de M. Rolf BÖHME, portée à la connaissance du Conseil en date du 17 novembre 2003,

DÉCIDE:

Article unique

M^{me} Bärbel DIECKMANN, Oberbürgermeisterin, Bonn, est nommée membre suppléant du Comité des régions en remplacement de M. Rolf BÖHME pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2006.

Fait à Luxembourg, le 8 juin 2004.

Par le Conseil

Le président

M. McDOWELL

⁽¹⁾ JO L 24 du 26.1.2002, p. 38.